

Extinction de
l'éclairage public P.4

2^e édition du Salon
Emploi Handicap P. 18

Le goûter
des aînés est
de retour P.22

mém'Orens

N°265 - NOV - DÉC 2022



L'heure du bilan de mi-mandat
pour le CME P. 13



LA MUNICIPALITÉ EST À VOTRE ÉCOUTE : PROJETS, GRANDS
TRAVAUX, PERMANENCES, RÉUNIONS PUBLIQUES P.8-11

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr

Chantier jeunes - séjour Barcelone - Suite aux travaux de désamiantage réalisés cet été, un groupe de quinze jeunes est venu aider l'équipe de l'école Catala à réinstaller le mobilier et les équipements avant la rentrée de septembre. L'objectif de ce chantier était de permettre à chacun d'entre eux de financer sa part pour un voyage de plusieurs jours à Barcelone, prévu dans le courant de l'année scolaire.



Séjour des seniors à Mimizan organisé en partenariat avec l'ANCV
34 seniors sont partis en vacances à Mimizan-plage accompagnés par deux animatrices. Au programme : de nombreuses excursions, des soirées animées, des baignades et surtout beaucoup de moments conviviaux pour se ressourcer.



Visite du chantier de réhabilitation du château Catala - Dans le cadre de la Journée Européenne du Patrimoine, le 17 septembre, la municipalité a ouvert les portes du chantier de ce monument, patrimoine architectural de la commune. L'occasion pour les habitants et associations de Saint-Orens de se faire une idée plus concrète des installations.



Record battu pour l'Opération Brioches - L'association Agapei était présente sur le marché de la commune le samedi 8 octobre pour sa vente solidaire annuelle de brioches. L'objectif : récolter des fonds pour financer des achats de matériel, mais aussi des interventions ou des sorties pour leurs résidents en situation de handicap mental. Plus de 150 brioches ont été vendues, grâce notamment aux commerçants saint-orennais qui ont répondu à l'appel.



Chères et chers Saint-Orennais,

Nous voilà au début de l'automne. La rentrée, pour nos plus jeunes mais aussi pour nous tous, a été prenante : reprise des écoles, des activités associatives et du travail. Dans un contexte difficile, les conséquences de la COVID et de la guerre en Ukraine nous impactent tous quotidiennement : hausse des énergies, des produits agroalimentaires, etc. Face à ces défis, il nous faut plus que jamais être solidaires et travailler de concert. Les collectivités n'échappent pas aux répercussions de ces crises successives et voient leur budget fortement affecté. Les économies sont de mise. Par ailleurs, après un été marqué par des chaleurs exceptionnelles, les enjeux du développement durable sont de plus en plus visibles.

Pour toutes ces raisons, nous allons devoir adapter nos modes de vie et nos actions. En ce sens, la première action concrète sera l'extinction de l'éclairage public sur la commune. Nous avons mené une expérimentation dans certains quartiers qui a été concluante : les économies générées et les enjeux environnementaux nous permettent d'être en phase avec la période que nous traversons. D'autres actions suivront dans les prochains mois. Par ailleurs, nous devons aussi nous mobiliser sur la vie quotidienne. L'emploi reste une de nos priorités, et, grâce au Forum de l'emploi et celui dédié aux Handicaps, nous souhaitons, avec nos partenaires, poursuivre le maillage de notre territoire. Nos entreprises et nos commerces constituent un vivier important. C'est d'ailleurs dans cette logique que nous travaillons avec le groupe gestionnaire de la zone d'activités, et notamment de l'espace Leclerc et de la galerie marchande, pour relancer ce lieu ô combien important pour notre commune et pour son image. Nous avons rappelé au groupe Klépière, qui gère également les galeries de Blagnac et Portet sur Garonne, combien nous étions en attente d'une stratégie offensive de leur part et la situation du groupe SCOPELEC ne peut que nous inciter à poursuivre ce travail de proximité avec l'État, et surtout Toulouse Métropole et la Région, qui ont compétence en la matière.

Enfin, nous souhaitons poursuivre et amplifier nos actions de proximité avec vous. L'espace France Services, qui permet à tous citoyens d'accéder à des services publics, connaît une fréquentation importante. Son inauguration par la Secrétaire d'État à la Ruralité, Mme Dominique Faure, conforte notre volonté de renforcer ces liens de proximité. Dans le même esprit nous organiserons dans les prochains mois différentes réunions publiques afin de partager avec vous les projets que nous portons. Vous retrouverez le détail de ces dates dans le présent magazine. Avec les travaux qui s'ouvrent sur la RM2 s'achèvera le futur aménagement routier du cœur de ville, afin d'en faire un espace partagé et apaisé de circulation.

Bien cordialement

Serge Jop, Maire de Saint-Orens

Saint'O Actualités	4-7
En couverture	8-11
Travaux	12
Entre Générations	13-17
Saint'O Éco	18-21
Vie sociale	22-23
Saint'O Nature	24
Saint'O Sportive	25-26
Saint'O Culture	27-30
Portrait	31
Vie métropolitaine	32
Agenda / Carnet	33
Infos pratiques	34
Tribunes libres	35

Mém'Orens n° 265

Magazine d'information bimestriel de la mairie
de Saint-Orens de Gameville

Édition Novembre-Décembre 2022
8 000 exemplaires imprimés

Directeur de la publication :

Carole Fabre-Candebat, Adjointe à la Communication

Édition : service Communication / Tél. : 05 61 39 54 34 /

courriel : communication@mairie-saint-orens.fr

Conception : Ogham - 05 62 71 35 35

Impression : Imprimerie Ménard - 05 61 00 37 00

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : Freepik / service Communication / 123RF

Mairie de Saint-Orens de Gameville

46 avenue de Gameville

31650 Saint-Orens de Gameville

05 61 39 00 00

@villedesaintorensdegavelle

villedesaintorensdegavelle

villedesaintorensdegavelle

Extinction de l'éclairage public : vers une généralisation à l'ensemble de la commune !

Un an après le lancement de l'expérimentation d'extinction partielle, le bilan positif conforte la municipalité dans sa volonté de généraliser le dispositif à l'ensemble de la commune.

Depuis le 29 novembre 2021, 174 points lumineux sont concernés par cette opération initiée sur les quartiers Bousquet et Firmis entre 23 h 30 et 5 h 30. Près de 200 personnes ont répondu au questionnaire en ligne destiné à recueillir l'avis des Saint-Orennais sur ce projet. Les services de gendarmerie et de police municipale sont également restés attentifs aux éventuelles conséquences sur la sécurité.

Une consommation énergétique réduite

Grâce à une comparaison réalisée sur les six premiers mois, l'opération a permis de réduire de moitié la consommation énergétique des deux quartiers concernés. Il s'agit pour la collectivité de poursuivre une démarche entreprise depuis plusieurs années, qui va dans le sens de la transition énergétique et de la pollution lumineuse.

Dans un contexte international qui met en exergue la nécessité de s'inscrire dans une politique volontariste de sobriété énergétique et de réduction des dépenses publiques, le bilan est également positif. La réduction de notre consommation a en effet également permis de compenser l'augmentation du coût de l'énergie.

Pas d'impact sur la sécurité

Alors qu'il s'agissait de la principale crainte des habitants interrogés, aucune augmentation de l'insécurité ou de la criminalité n'a été observée dans les quartiers concernés. Le constat est le même dans les autres communes ayant expérimenté ce dispositif. Il faut savoir que 80 % des vols ont lieu entre 8 h et 18 h. Il n'y a donc aucune crainte à avoir pour tous vos déplacements nocturnes, et notamment la promenade des animaux domestiques. Les rues de Saint-Orens restent sûres !

Des retours très positifs des habitants

84 % des Saint-Orennais ayant répondu au questionnaire en ligne sont favorables à l'optimisation des règles de fonctionnement de l'éclairage public. Certains habitants ont salué l'initiative et même demandé à ce que l'opération soit étendue à la totalité du territoire communal. Si les retours sont plus partagés quant à l'extinction à 23 h, une majorité des participants ont répondu positivement à un réallumage entre 6 h et 6 h 30.

Un certain nombre d'alternatives ont également été proposées : extinction d'un lampadaire sur deux, éclairage avec détection automatique, lampadaires solaires...

Perspectives pour la suite

Riche de ce bilan très positif, la municipalité souhaite étendre le dispositif à l'ensemble du territoire communal. La date d'application, ainsi que les plages horaires et les secteurs géographiques vous seront communiqués par la suite. ■

Sensibilisation des entreprises et commerçants saint-orennais

La municipalité reste vigilante concernant le respect de la réglementation en vigueur en matière d'extinction de l'éclairage des bureaux et des enseignes commerciales. Un courrier de rappel a été envoyé aux acteurs du tissu économique de la commune en ce sens. Au-delà de l'aspect législatif, il s'agit également d'une sensibilisation à la nécessité de sobriété énergétique et de prise en compte de la transition écologique dans nos pratiques. Suite à l'envoi du courrier, Jean-Luc Dupressoire, adjoint en charge de la transition énergétique, a pu mesurer l'engagement d'une majorité d'acteurs économiques à s'inscrire dans cette démarche vertueuse.



Des défibrillateurs qui sauvent des vies

Au total 13 défibrillateurs sont installés sur l'ensemble de la commune. L'un des véhicules de la police municipale en est également équipé.

Ce dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque peut être utilisé par toute personne, même non-médecin, et quel que soit son âge. Une assistance vocale permet de guider l'utilisateur pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le défibrillateur qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, pensez donc à initier la « chaîne de survie » : prévenir les secours (15, 18 ou 112), massage cardiaque, défibrillation, avant la prise en charge médicale. Sachez que vous pouvez repérer les défibrillateurs les plus proches via l'application mobile « Staying alive ». Elle permet également d'alerter des Bons Samaritains, citoyens sauveteurs et volontaires inscrits sur l'application et prêts à intervenir avant l'arrivée des secours. ■

Liste des défibrillateurs à Saint-Orens :

- **Altigone** : 1 bis place Jean Bellières
- **Mairie** : 46 avenue de Gameville
- **Espace Lauragais** : rue des Sports
- **Complexe sportif Gustave Plantade** : rue du Stade
- **Maison des associations** : 42 avenue Augustin Labouilhe
- **Gymnase Riquet** : 19 avenue de Revel (à l'intérieur du bâtiment)
- **Terminus Tisséo** : avenue du lycée
- **Groupe scolaire du Corail** : 23 avenue des Améthystes
- **Espace Marcaissonne** : 13 boulevard du Libre-Échange
- **Centre commercial Saint Benoît** : 12 rue des Tilleuls
- **Château de Catala** : 46 boulevard de Catala
- **École Maternelle Catala** : 29 boulevard de Catala
- **Maison des Activités Multidisciplinaires** : chemin des Tuileries, à côté du stade Armelle Auclair

FORMATION

Comment augmenter les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque - utilisation d'un défibrillateur

Jeudi 22 novembre à 18 h – Espace Marcaissonne

Accessible dès 15 ans - Inscription au 05 61 39 00 00



Une Saint-Orennaise sauvée cet été !

Dans la nuit du 31 août dernier, l'épouse de Christian fait un arrêt cardiaque. Par chance, son fils est présent pour démarrer le massage cardiaque. « À ce moment-là ça m'a fait tilt, nous confie-t-il, je vais souvent à l'Espace Pour Tous juste à côté de chez nous, alors j'avais repéré ce défibrillateur. Je suis allé le chercher. Quand on le décroche, une alarme se déclenche. J'ai dû réveiller tout le quartier, mais c'est pas grave ! ». Grâce au défibrillateur, ils ont pu ainsi prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des pompiers.

L'épouse de Christian est aujourd'hui sortie de la clinique et porte, en permanence, un gilet défibrillateur, « sa nintendo de poche », qui envoie tous les jours les données des électrocardiogrammes à un cardiologue. Toujours dans l'attente d'un diagnostic sur les raisons de cet arrêt cardiaque, son conjoint nous précise qu'elle ne présentait aucun signe en amont.

« Ça peut arriver n'importe quand, à n'importe qui ! ».



Rejoignez l'équipe des recenseurs

Le recrutement des agents recenseurs à temps complet dans le cadre du recensement annuel de la population est toujours en cours.

La période de recensement durant laquelle les agents travailleront à la collecte des données de recensement auprès des habitants s'étendra du 19 janvier au 25 février*. Les candidats devront être disponibles dès le début du mois de janvier afin de bénéficier d'une formation obligatoire sur les techniques et procédures de recensement (deux demi-journées de formation). Les agents recenseurs devront être pleinement disponibles, y compris le samedi, afin d'être en mesure de recenser la totalité des logements.

Envoi des candidatures :

À l'attention de Monsieur le Maire
Service des Affaires Générales
46, avenue de Gameville
31650 Saint-Orens de Gameville

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service Affaires Générales au 05 61 39 54 00.

**les dates étaient erronées dans le précédent Mém'Orens.*



TRAITEMENT DES NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

En cas d'observation de ces nuisibles dans les arbres de votre jardin, la société Lauragri Services peut intervenir.

Vous avez jusqu'au 15 novembre pour vous inscrire directement auprès de la société. Même en l'absence de nid visible, il est possible de réserver la prestation par mesure de précaution et de l'annuler lors de la prise de rendez-vous si les nids ne se sont pas développés.

Société Lauragri Services : 05 61 81 60 60

Tarif : 65 € pour le premier arbre, 35 € par arbre supplémentaire.

Week-end au cœur de Noël

La ville de Saint-Orens et ses partenaires, dont le Comité des Fêtes, sont ravis de vous proposer un week-end festif d'animations autour de la féerie de Noël.

Plaisirs des pupilles, des papilles, et joie de se retrouver : il y en aura pour tous les goûts et tous les publics ! Le cœur de ville sera décoré pour l'occasion.

Samedi 3 décembre

Les visiteurs du marché de plein vent pourront déguster des gourmandises de saison tout en déambulant entre les produits au rythme de la musique intemporelle d'un orgue de Barbarie. Une tombola sera organisée par les Amis de la Maison de Retraite Labouilhe. Sans oublier le stand de maquillage et un invité exceptionnel : le Père Noël du Secours Populaire, à qui vous pourrez donner vos listes !

Dès 18 h, les plus jeunes pourront profiter d'un manège gratuit.

En soirée, venez vous émerveiller avec la compagnie Cirkomcha, qui vous réchauffera avec ses jonglages de feu !

À 20 h, à Altigone, les ensembles de l'école de musique donneront leur traditionnel concert de Noël (voir page 27).

Dimanche 4 décembre

De 9 h 30 à 18 h, le **Marché de Noël** sera organisé par le Comité des Fêtes, qui proposera de nombreux stands artisanaux pour finaliser les derniers cadeaux. Le stand de maquillage, les gourmandises à déguster ou à emporter et bien sûr... le Père Noël seront encore de la partie.

À 16 h, Musique à Chœur par la Maîtrise de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse à l'Église (voir page 27). ■

L'Espace Pour Tous s'engage au profit du téléthon 2022

L'équipe tiendra un stand sur le Marché de Noël à l'espace Lauragais. Vous pourrez y choisir vos cadeaux de Noël et, par la même occasion, soutenir la recherche et l'accompagnement des malades et de leurs familles.





Réhabilitation de la Place Bellières, première étape du nouvel Altigone

Un projet de réaménagement de la place Bellières est actuellement à l'étude. Il fera l'objet d'une réunion d'information fin janvier 2023.

D'importants travaux de modernisation d'Altigone seront entrepris dans les prochaines années. Outre la nécessité d'améliorer les conditions d'accessibilité de la salle de spectacle, de l'école de musique et de la médiathèque, il s'agit avant tout de mieux les mettre en valeur. Or, il faut pour cela également travailler sur l'environnement extérieur du bâtiment, pour le ramener au cœur de la vie des Saint-Orennais.

Cette place a vocation à devenir un pôle central de la vie de la cité. Un lieu de rencontre multigénérationnel. Un espace de circulation piétonne dans lequel plusieurs usages pourront cohabiter, le jour comme la nuit, en fonction des événements et festivités. Parmi les éléments envisagés pour ce projet, la création d'un théâtre de verdure.

Il s'agit d'un aménagement végétal pensé pour accueillir des spectacles vivants en plein air.

Une concertation est actuellement menée avec les différents utilisateurs de cette place (boulistes, forains, comité des fêtes, etc.) afin que le projet final corresponde aux besoins de chacun. ■

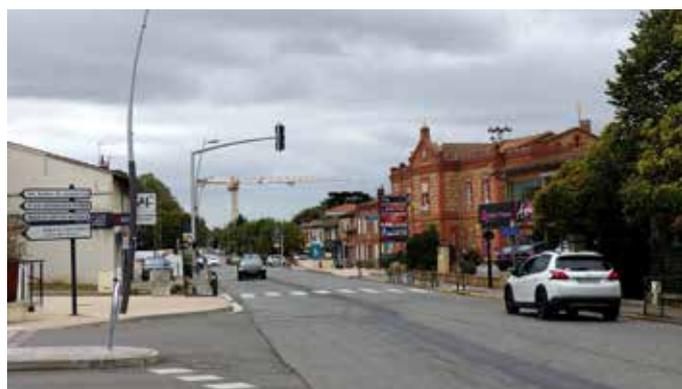
La municipalité vous informe sur les futurs travaux de la RM2

Vous êtes conviés à l'espace Lauragais le lundi 7 novembre à 18 h 30 pour échanger sur le programme de réaménagement de la RM2, ou avenue de Gameville.

Ces travaux correspondent à la finalisation de l'aménagement du Cœur de Ville et viennent compléter les nouveaux agencements du parvis de la Mairie et de la rue du Bousquet. Toulouse Métropole, qui supervise ce programme, anticipe ainsi également l'arrivée du futur Linéo 7 et du réseau express vélo (REV).

Avec pour maîtres mots l'amélioration du cadre de vie, ce réaménagement devrait permettre :

- de sécuriser les déplacements, avec la création de deux plateaux ralentisseurs (impasse Paul Néruda et au niveau du parc Massot) et l'aménagement d'une zone apaisée à 30 km/h ;



- de développer les modes de déplacement doux grâce à la création de voies cyclables ;
- de faciliter la perméabilité entre la rive Nord et la rive Sud de la RM2, avec la création de places de stationnement sur la rive Nord (au niveau d'Acantys et du parc Massot).

Des quais de bus seront également aménagés. Ainsi l'arrêt de bus « Mairie de Saint-Orens » direction Toulouse sera déplacé au niveau du parking Henri Puis.

Les travaux sont planifiés pour un démarrage début 2023 sur une durée de 7 à 8 mois. ■



Du nouveau dans votre Espace France Services

Nous travaillons avec nos partenaires afin d'étoffer les services proposés au sein de cette nouvelle structure d'accueil des Saint-Orennais.

Inauguré en octobre par Madame la Secrétaire d'État Dominique Faure et Monsieur le Maire Serge Jop, en présence de Monsieur le Préfet de Région Étienne Guyot, l'Espace France Services a vocation à accueillir un certain nombre de permanences, mais aussi des ateliers pratiques, animés par des représentants de différents services publics.

Parmi eux, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie proposera un atelier numérique sur la création d'un compte et l'utilisation de l'espace personnel en ligne AMELI le **mardi 6 décembre de 14 h à 16 h**, sur inscription auprès de France Services.

Un agent de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail assurera des permanences dès le mois de décembre deux lundis par mois, afin de vous accompagner dans vos démarches liées à la retraite. Prochaines dates : **lundis 5 et 19 décembre, 9 et 23 janvier**. Sur rendez-vous à prendre depuis votre espace personnel sur le site internet de la CARSAT.

Enfin, les permanences du conciliateur de justice se feront désormais au sein de France Services. Prochaines dates : les **jeudis 10 novembre et 8 décembre** (sur rendez-vous). ■

Espace France Service - Maison des Associations
42, avenue Augustin Labouilhe
05 82 08 35 05 / mfs@mairie-saint-orens.fr
Du lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 30



Mémo – vos prochains rendez-vous avec les élus

Date	Thématique	Lieu
Lundi 7 novembre à 18 h 30	Réunion publique : aménagement de la RM2 en cœur de ville	Espace Lauragais
Mardi 15 novembre à 18 h 30	Réunion de quartiers 1 et 2 : Catala / Cayras	Espace Marcaissonne
Samedi 3 décembre de 10 h à 12 h	Permanence sans rendez-vous de M. le Maire	Maison des projets
Mardi 6 décembre à 18 h 30	Réunion de quartier 12 : Bellières / Altigone / Beauvoir	Espace Marcaissonne
Fin janvier 2023	Réunion publique : requalification de la place Bellières	Lieu à définir



Stop aux incivilités routières

Pour une ville apaisée, il est important de rappeler les règles de base d'une cohabitation harmonieuse entre l'ensemble des usagers de la route.

Nous constatons de nombreuses infractions qui vont à l'encontre d'un partage de la route et qui portent atteinte à la sécurité des habitants.

Quelques exemples des pratiques qui doivent disparaître :

- Aux abords des établissements scolaires, une voiture garée sur le trottoir met en danger les piétons et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite ou avec une poussette ;
- Le stationnement sur les passages piétons contraint les personnes à traverser en dehors de ces zones sécurisées, ce qui augmente le risque d'accident ;
- Les stationnements sur les bandes et pistes cyclables obligent les cyclistes à se déporter sur la route et les mettent en danger.
- Stationnement très gênant sur trottoir et arrêt ou stationnement gênant sur passage piéton, d'après l'article R417-11 du Code de la Route ;
- Arrêt ou stationnement très gênant sur une piste ou bande cyclable, d'après l'article R1*417-11 du Code de la Route.

Il s'agit d'actes de délinquance.

Pour rappel, chacune de ces infractions est passible d'une contravention de 135 € :

Dispositifs de lutte contre la délinquance utilisables par le Maire

La délinquance routière n'est pas la seule que l'on constate. Les autres formes de délinquances (dégradation de mobilier urbain, graffitis, abandon d'ordures, etc.) peuvent faire l'objet d'une intervention directe du Maire.

Il dispose en l'occurrence d'un outil appelé Conseil Local de Prévention à la Délinquance (CLSPD) au titre de son pouvoir de police administrative. Deux conventions ont été signées avec le Procureur de la République et le Directeur Départemental de la Sécurité en 2019.

Dans ce cadre, le Maire peut mettre en œuvre deux actions : la Transaction et le Rappel à l'Ordre. Elles peuvent être déclenchées dans le cas où :

- les faits n'ont pas été qualifiés de crime ou de délit,
- aucune plainte n'a été déposée dans un commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie,
- il n'y a pas d'enquête judiciaire en cours. ■



LA TRANSACTION

Ce dispositif est réservé aux adultes qui ont commis des faits portant atteinte à des biens appartenant à la commune, constatés par procès-verbal par un agent de police municipale : tags, graffitis ou autres dégradations légères, abandon d'ordures, de matériaux ou autres objets, etc.

En coopération étroite avec l'autorité judiciaire, la Transaction permet au Maire de proposer à l'auteur des faits de réparer financièrement le préjudice commis ou de le compenser en effectuant un travail non rémunéré au profit de la commune, d'une durée maximale de 30 h.

Une Transaction ne peut pas être proposée si les biens qui ont été dégradés appartiennent à l'intercommunalité.



LE RAPPEL À L'ORDRE

Les auteurs d'incivilités ou d'infractions, qu'ils soient mineurs ou majeurs, peuvent être « rappelés à l'ordre » dès lors que leur action nuit au bon ordre, à la sécurité ou à la salubrité publique dans la commune : nuisances sonores, conflits de voisinage, dégradations de mobilier urbain, rassemblements non autorisés causant des troubles, absentéisme scolaire, etc.

Bien qu'il fasse l'objet d'une validation par un magistrat du Parquet de Toulouse, le Rappel à l'Ordre n'est pas une procédure judiciaire. Il n'a donc aucune incidence sur le casier judiciaire et la présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

Concrètement ?

En étroite collaboration avec l'autorité judiciaire, le Maire convoque l'auteur des faits à la mairie pour rappeler les règles que chacun se doit de respecter.

Il peut parfois être accompagné d'un délégué du procureur, d'un autre élu et d'un agent, de la police municipale et/ou des services sociaux ou éducatifs, ou toute autre personne qualifiée. Si l'auteur est mineur, la présence des parents ou du représentant légal est obligatoire.

À l'issue de l'entretien, un accompagnement socio-éducatif ou familial peut être proposé par la commune.

Et si vous ne vous présentez pas à la convocation ?

Le Maire en informe le Parquet de Toulouse, lequel engagera des poursuites pénales.



Rue des Lauriers

La chaussée de la rue des Lauriers côté commerces a été fortement dégradée par les racines des pins. La circulation devenant très difficile et dangereuse, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux conciliant la réfection totale de la chaussée et la préservation de l'alignement des pins existant.

Cette réfection consistera à réduire la largeur de la chaussée à 5 mètres au lieu de 6, laissant ainsi 1 mètre de plus au système racinaire. Des pare-racines seront également posés. C'est la troisième opération de sauvegarde des pins réalisée dans la rue des Lauriers.

Le montant de ces nouveaux travaux s'élève à 125 000 euros. Chaque année la municipalité consacre une somme très importante afin de préserver le patrimoine arboré de notre commune. L'aménagement sera complété par le remplacement des lampadaires vétustes par des LED. Une opération qui devrait permettre une économie d'énergie à hauteur de 75 %.

Les travaux ont débuté la semaine du 24 octobre, pour une durée de 3 semaines environ.

Rue des Églantines

Dans le courant des mois d'octobre et novembre, la rue fera l'objet de travaux de réfection des trottoirs. Des places de stationnement seront également créées, en chicane, de manière à permettre le croisement des véhicules, la rue étant maintenue à double sens.





Journée à Sesquières pour les élus en herbe du CME.

Le CME fait son bilan de mi-mandat

Voilà déjà un an que nos élus en herbe ont pris leur fonction au sein du Conseil Municipal des Enfants.

Ils ont pu présenter ce bilan devant les élus du Conseil Municipal le 3 octobre dernier. L'occasion pour eux de remercier Madame Dominique Faure pour la création de cette assemblée et de féliciter Serge Jop pour son élection. Ils sont ensuite revenus sur tout le processus des élections, de la campagne électorale à l'intronisation, puis sur le fonctionnement du CME.

Au total, les jeunes élus ont été sollicités à 6 reprises durant l'année : pour l'inauguration de la fresque de 100Taur (mars), pour l'élaboration et l'animation de la chasse aux œufs (avril), pour le protocole de commémoration de la journée du 8 mai, ou encore à l'occasion de la journée de l'Europe et de la fête des city stades.

Leur participation à l'organisation du World Clean Up Day à la rentrée s'inscrit dans une volonté de travailler sur une thématique tout au long du mandat : la sauvegarde de l'environnement. Au programme de cette deuxième année de mandat : un récupérateur de pain dans les cantines pour quantifier le pain non-consommé, l'installation de bacs de compost dans chaque groupe scolaire, et l'organisation d'un goûter sans déchets avec le CLAE.

Afin de récompenser l'investissement de ces élus en herbes, ils ont été invités par la collectivité à profiter d'une journée sur la base de loisirs du lac de Sesquières.

BIENTÔT UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La campagne pour cette nouvelle assemblée de la jeunesse va commencer.

Critères de participation

- Être scolarisé dans l'un des deux collèges de la ville, de la 6^e à la 4^e
- Être disponible deux mercredis par mois pour les séances régulières de travail et pour les événements publics de la ville
- Être prêt à s'engager pour toute la durée du mandat, soit deux ans
- Être en règle avec la loi et en situation correcte avec le règlement interne du collège
- Disposer de l'accord parental pour le droit de la diffusion des images de son enfant dans le cadre des activités du CMJ, ainsi que d'une lettre d'acceptation des parents ou tuteurs du jeune

Les collégiens des classes de 6^e, 5^e et 4^e intéressés sont invités à se signaler auprès de la vie scolaire de leur établissement.

2^e édition du projet écran

Riches du succès de l'opération menée en 2020, les services de la ville s'associent une nouvelle fois à l'Amicale Laïque pour sensibiliser enfants et parents sur l'utilisation des écrans.

Si la première édition s'était concentrée sur les écoles, elle s'adresse cette fois à l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune, de la petite enfance au collège. Elle sera animée par Aurélie Enjalbert, coach spécialisée en développement des compétences psychosociales, prévention des écrans, communication constructive et gestion du stress.

L'objectif est de proposer un accompagnement des élèves tout au long de l'année grâce à différentes actions en partenariat avec les services de la ville. L'intervenante se déplacera dans un premier temps dans les classes de CM1-CM2 pour un échange sur leur utilisation des écrans et les bons réflexes à adopter. De manière interactive, elle abordera notamment la nécessité de faire des pauses, et les initiera à la relaxation.

À terme, les élèves seront invités à créer des supports pour la semaine du défi sans écrans, organisée avec l'Espace Pour Tous et la Médiathèque, en clôture du projet. Les parents seront, eux, conviés à des soirées tout au long de l'année.

Ce projet est financé par la Caf et la Préfecture. ■



Guichet famille, mise en place du prélèvement automatique

En réponse à une demande exprimée par plusieurs parents, la municipalité propose ce nouveau mode de paiement, plus simple pour les familles.

Si vous souhaitez en bénéficier dès le lancement début décembre pour la facture du mois de novembre, vous êtes invités à vous rapprocher du Guichet Famille pour en faire la demande. Il vous faudra vous munir d'un RIB et remplir le mandat de prélèvement disponible sur le site internet de la ville (rubrique « Éducation/Guichet famille/Inscription »).

Cette procédure peut être mise en place à tout moment de l'année. ■

Pour tout renseignement, merci de contacter le régisseur du Guichet Famille au 05 61 14 88 53 ou se déplacer au Centre Technique Municipal, 10 rue du Négoce.



Soirées thématiques de l'Info Jeunes

Exposition, court métrage, rencontres-échanges-débats ! Scène ouverte d'expressions artistiques ! Slam, session musicale, performances de danses, performances théâtrales...

Vendredi 4 novembre (19 h-23 h), espace Marcaissonne

Soirée récréative de clôture des vacances de la Toussaint et veillée par les animateurs de la 2^e session du BAFA.

Vendredi 25 novembre (19 h-22 h), salle Jean Dieuzaide, Maison des Associations

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Vendredi 16 décembre 2022 (19 h-23 h), espace Marcaissonne

Soirée en prélude des vacances de fin d'année.

Sur inscription auprès de la vie scolaire de votre établissement (collèges Jacques Prévert et René Cassin, lycée Pierre-Paul Riquet) ou de l'Info Jeunes si vous êtes scolarisé dans un autre établissement. ■

**Info jeunes Saint-Orens - tél. : 05 61 39 54 12 / 06 14 23 90 61
mail : pij@mairie-saint-orens.fr / michel.doxis@mairie-saint-orens.fr**

PLANNING DES PERMANENCES

Dans les établissements Scolaires

- Collège Jacques Prévert : les mardis des semaines paires de 10h à 14h
- Collège René Cassin : les jeudis des semaines paires de 10h à 14h
- Lycée Pierre Paul Riquet : les jeudis des semaines impaires de 10h à 14h

Dans le centre-ville 10 place de la poste (à côté de Mix'Ados) pendant la période scolaire

- Les mardis de 14h à 17h30 (sans rendez-vous)
- Les mercredis de 13h30 à 16h (sur rendez-vous) et de 16h à 19h30 (sans rendez-vous)
- Les jeudis des semaines paires de 14h à 19h30 (sans rendez-vous)
- Les jeudis des semaines impaires de 14h à 17h30 (sans rendez-vous)
- Les vendredis de 13h30 à 18h30 (sans rendez-vous)
- 1 samedi sur 2 en semaine paire de 8h30 à 12h30 (sans rendez-vous) et de 13h30 à 17h30 (sur rendez-vous)

Pendant les petites vacances scolaires, l'Info Jeunes vous reçoit la première semaine du lundi au jeudi de 14h à 19h et le vendredi de 14h à 22h.

L'Info Jeunes itinérante

Votre Info Jeunes vient à votre rencontre dans vos lieux de regroupements dans la ville (city-stades, skate-park, halle sportive, places publiques, etc.) :

- Les jeudis des semaines impaires de 17h30 à 19h30
- 1 samedi sur 2 en semaine paire de 13h30 à 17h30



Prochains projets à destination de la jeunesse

BAFA-Citoyen, deuxième session

En partenariat avec l'AFOCAL, la ville accompagne des jeunes dans l'obtention de leur BAFA en finançant la formation générale théorique. En contrepartie ces jeunes de 17 à 24 ans s'engagent avec le service Jeunesse de la ville pour mieux s'impliquer dans l'animation globale du territoire.

Dates de la session : du 29 octobre au 5 novembre – école élémentaire du Corail

Première édition du « Permis-citoyen »

En partenariat avec l'antenne du Lauragais de la mission locale de la Haute Garonne, le service jeunesse renforce son dispositif de la « bourse au permis citoyen » avec le « 100 permis » de Toulouse Métropole.

Cette démarche partenariale apporte une consolidation importante dans cet objectif commun qui vise à faciliter la mobilité des jeunes demandeurs d'emploi du territoire métropolitain. Sont concernés les jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation d'insertion professionnelle (demandeurs d'emploi, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle...). ■

Informations auprès de l'Info Jeunes

**pij@mairie-saint-orens.fr
05 61 39 54 12 / 06 14 23 90 61**

Rappel des dispositifs communaux au service de vos enfants

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Confié à l'Amicale Laïque, il est destiné aux enfants et aux jeunes de 6 à 14 ans qui ne bénéficient pas des conditions optimales d'apprentissage. Entièrement gratuit, il permet à la fois d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant, et d'augmenter les chances de réussite scolaire. Outre le volet éducatif (aide au devoir), d'autres enseignements permettent à l'enfant d'apprendre, d'éveiller sa curiosité, et de devenir plus autonome.

Contact : 06 49 74 69 25
clas@amicalelaique.com



La veille éducative

Ce dispositif permet aux parents d'enfants de 0 à 17 ans confrontés à des situations délicates concernant leurs enfants d'échanger avec des professionnels. Ils pourront ainsi envisager un accompagnement adapté avec des partenaires compétents.

Contact : 05 61 14 88 69
veille-educative@mairie-saint-orens.fr

Permanence d'un éducateur spécialisé

Un doute, une inquiétude, un ado en difficulté ? Un espace de rencontre est proposé aux parents et/ou aux jeunes, en présence d'un éducateur spécialisé.

Gratuit – les mercredis après-midi des semaines impaires
Sur rendez-vous au 05 61 14 88 69

Espace Écoute Parents

Géré par l'École des Parents et des Éducateurs de Toulouse (association loi 1901), ce dispositif permet d'échanger gratuitement avec une psychologue pour toute question sur le rôle de parents.

Sur rendez-vous les vendredis en semaine impaire
de 13 h 30 à 17 h 30
Centre Technique Municipal, 10 rue du Négoce, 05 61 14 80 00

Mobilisation contre les violences faites aux femmes

Comme chaque année le 25 novembre, la ville s'associe à Toulouse Métropole dans sa campagne de sensibilisation à l'occasion de la journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nouveauté cette année, la métropole engage une action de formation à destination des agents accueils des communes membres, afin que chacun soit en mesure de réagir efficacement s'il est confronté à un cas de violence.

La commune vient également de créer un réseau VIF (Violences Intrafamiliales), porté par le CCAS, pour informer, prévenir, protéger, accompagner et remédier.

À cette occasion, vous êtes une fois de plus invités à porter une touche d'orange le 25 novembre pour montrer votre mobilisation.

Quelques outils à connaître :

Le violentomètre : un outil simple et utile pour « mesurer » si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Présenté sous forme de règle, le violentomètre rappelle ainsi ce qui relève ou non des violences à travers une gradation colorée : 3 segments pour évaluer si sa relation amoureuse est saine : « Profite », « Vigilance, dis stop ! » et « Protège-toi, demande de l'aide ».

Mémo de Vie, une plateforme en ligne gratuite et sécurisée pour garder une trace de

vos vécus grâce au journal, en enregistrant des événements et en les illustrant avec des médias (photos, vidéos, audios...).

App'Elles, une application permettant à son utilisateur d'identifier des personnes de confiance à contacter en cas de danger (chaque utilisateur peut avoir 3 protégés et 3 protecteurs). Une fois le réseau de confiance créé, le déclenchement d'une alerte par le protégé enverra automatiquement un SOS à chacun des protecteurs ainsi qu'un avertissement sonore. ■



Focus Petite Enfance : « Ça y est, il rentre à la crèche! »

La crèche... tout un environnement à découvrir! Les enfants, les bruits, les lumières, les odeurs, les adultes, les jouets...

Pour se séparer en douceur, une période de familiarisation est proposée aux familles et aux enfants. Elle permet à l'enfant, aux parents et aux professionnelles de se rencontrer et de faire connaissance.

Mais se familiariser, cela signifie quoi au juste? Les parents partagent avec l'équipe les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant. Ils découvrent les différents lieux et moments de la journée de leur bébé. Des professionnelles référentes dédiées accompagnent la famille et l'enfant dans ce processus. Progressivement, elles les aident à s'ouvrir aux autres membres de la crèche autant les petits que les grands. ■



INTERVIEWS CROISÉES

Laura, maman d'Henry (6 mois) / Christelle (auxiliaire de puériculture) et Mélanie (accompagnant éducatif petite enfance), ses deux référentes de familiarisation / Marielle, référente santé inclusion et puéricultrice.

Pour vous, à quoi sert la période de familiarisation ?

Christelle et Mélanie : C'est une prise de contact avec l'enfant et sa famille pour connaître ses rythmes (sommeil, alimentation), son environnement et ses habitudes. On prend le temps de discuter avec les parents, d'échanger sur le contexte de l'arrivée à la crèche. Les temps de séparation sont souvent plus difficiles pour les parents que pour l'enfant. On essaie d'installer une relation de confiance avec les parents afin qu'ils sentent leur enfant en sécurité.

Laura : Elle m'a permis de voir les professionnelles qui allaient s'occuper d'Henry, d'avoir des images de

la structure et de voir les réactions d'Henry. Je suis rassurée pour la séparation.

Quelles ont été vos appréhensions, questions, quant à l'arrivée d'Henry à la crèche ?

Laura : L'allaitement. Je me demandais comment j'allais pouvoir amener mon lait à la crèche. Les professionnelles m'ont expliqué comment le conserver. Des liens ont été faits entre ce que je fais à la maison et ce qui allait se faire à la crèche. Et puis le sommeil. Parce qu'Henry dort exclusivement sur le ventre à la maison alors qu'à la crèche il devra être couché sur le dos. On m'a proposé une transition par le bercement à bras si besoin.

Quel accompagnement est proposé à cette maman ?

Marielle : Nous avons convenu d'un temps d'échange dans l'espace famille, afin d'évoquer la poursuite de l'allaitement durant l'accueil de son fils. Dans cet espace à destination des parents elle pourra allaiter Henry si elle le souhaite. Ce type de rencontre permet aussi d'échanger à propos du quotidien fami-

lial, de la reprise d'une activité et d'être repérée comme une des interlocutrices privilégiées.

Comment s'est passée la première rencontre ?

Christelle et Mélanie : Henry et sa maman sont arrivés en souriant. Nous nous sommes installés tous les quatre sur un tapis. Henry jouait pendant que nous discutons de ses rythmes et habitudes.

Laura : Henry a immédiatement tendu les bras à la référente qui lui faisait face et les échanges ont été très fluides.

Comment s'est déroulée cette période de familiarisation ?

Christelle et Mélanie : Très bien ! Les premières séparations ont été proposées sur des temps sans « tétés ». Henry les a bien vécues. Il n'a pas fallu beaucoup de temps avant qu'il nous fasse ses premiers sourires et que sa maman soit à l'aise, et rassurée.

Laura : La séparation s'est faite progressivement. Une heure, deux heures puis trois heures. Nous avons d'abord intégré une sieste, puis un repas, et enfin une demi-journée. ■



2^e édition du Salon Emploi Handicap

Riche du succès de la première édition, la mairie de Saint-Orens renouvelle l'opération le mardi 15 novembre à l'Espace Lauragais.

Aujourd'hui, toute entreprise d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de l'effectif total. Or, il faut dépasser cette idée de quotas car les travailleurs handicapés ne doivent pas être définis par leur seul handicap, mais par leurs compétences.

Cet évènement qui se déroule pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, s'intègre au dispositif Ville Pour Tous de Toulouse Métropole.

Il a pour objectifs :

- de mobiliser les acteurs du handicap privés et publics pour permettre aux personnes en situation de handicap d'occuper la place qu'elles doivent avoir dans une société inclusive,
- de mettre l'accent sur l'accompagnement et les compétences des travailleurs handicapés,

- et de réunir sur un même lieu des demandeurs d'emploi en situation de handicap avec des employeurs proposant des offres (stands de l'après-midi).

Le salon se déroulera en deux temps.

Conférence (10h-12h) : animée par des acteurs du monde de l'emploi et du handicap, elle s'adressera à la fois :

- aux employeurs afin de les informer sur la loi, et les avantages à employer des personnes en situation de handicap ;
- aux demandeurs d'emploi afin d'échanger sur les structures et les dispositifs existants.

Salon de l'emploi (14 h-17 h) : des employeurs de tous secteurs ainsi que des organismes de formation et partenaires d'insertion tiendront des stands à destination du public en situation de handicap. Des ateliers seront prévus en parallèle, afin

de coacher les demandeurs d'emploi dans leur recherche.

L'accessibilité de l'ensemble du programme est très importante. C'est pourquoi la conférence sera interprétée en Langue des Signes Française. Les interprètes resteront toute la durée du forum afin d'accompagner les personnes sourdes sur les stands. Équipé d'une rampe d'accès, le bâtiment est également accessible aux personnes à mobilité réduite. ■

Salon Emploi Handicap
Mardi 15 novembre
Espace Lauragais



Ils s'installent



Monique Thouy
Coach confiance en soi,
accompagnement au
changement

Coach depuis 2007, elle propose de participer à des petits groupes de parole sur la féminité : fille de, puis femme, épouse, mère, amante, femme active, femme et loisirs, femme citoyenne, femme spirituelle... Comment vivez-vous ces états d'être ? Comment les harmoniser pour votre bien-être personnel et environnemental ?

**À Saint-Orens le lundi de 9 h 30 à 10 h 30
ou le vendredi de 18 h à 19 h**

**Groupe limité à 5 personnes
pour faciliter les échanges**

www.thouycoaching.fr

06 63 39 87 90

thouymonique@laposte.net



Agnès Auxelles,
Thérapeute sophro-
relaxologue

La sophro-relaxation est une pratique psychocorporelle qui permet de développer le bien-être physique et mental. Des méthodes telles que l'hypnose ericksonienne, la PNL, et des techniques vocales permettent un accompagnement en douceur et à l'écoute de la personne. La respiration, le jeu, les contes et des exercices adaptés à chacun sont aussi utilisés durant une séance.

Elle s'adresse à tous les publics (enfants, adolescents, adultes et seniors), en individuel ou en collectif, dans le respect des besoins et du rythme de chacun. La thérapeute propose une aide à la gestion du stress et des émotions, à la prévention de la santé et l'accompagnement de la maladie, à un travail sur la confiance et l'estime de soi, etc.

06 86 73 84 82

agnesauxelles@gmail.com

www.laportusedevoix.fr

Facebook : [@laportusedevoix](https://www.facebook.com/laportusedevoix)



Entreprise de nettoyage

Vous venez de faire réaliser des travaux à votre domicile ou dans vos locaux professionnels et cherchez une entreprise pour un nettoyage complet ? Ftitam Lakhall propose ses services pour effectuer le nettoyage et l'entretien de toutes vos surfaces. Elle intervient pour le nettoyage de fin de chantier auprès des entreprises mais aussi au sein des locaux professionnels et parties communes de résidences, et chez les particuliers.

07 52 85 01 67 / ftitam@hotmail.fr



Bobby, du mobilier de seconde main

Pauline est ingénieur et Paula diplômée de la Toulouse School of Economics (TSE). Toutes deux âgées de 25 ans, ces jeunes filles dynamiques ont décidé de s'engager pour réduire leur empreinte carbone. C'est pourquoi elles ont créé un site internet qui permet de donner une seconde vie à des meubles. Le mobilier est collecté et stocké dans leur dépôt à Saint-Orens, puis livré par leurs soins dans la commune et à Toulouse.

Une entreprise qui prend de l'ampleur. À leurs débuts, la vente était réservée aux étudiants, avec un tarif préférentiel de 20 % toute l'année. Aujourd'hui, elles prennent également des commandes de particuliers et d'associations, et envisagent d'étendre géographiquement le périmètre de leurs livraisons. Preuve de leur succès, les deux entrepreneuses ont récemment agrandi l'équipe, avec l'arrivée d'une alternante.

bobby-france.fr

Instagram : [bobby_france_officiel](https://www.instagram.com/bobby_france_officiel)



HORIZON VSP Spécialiste Voiture Sans Permis

Nouvellement installé sur la commune, Horizon VSP est le seul garage indépendant spécialisé dans le domaine de la voiture sans permis de la région toulousaine. Outre l'entretien et la réparation de votre voiture sans permis, quelle qu'en soit la marque, l'entreprise propose également des véhicules à la location (à la semaine ou au mois) ou à l'achat d'occasion. Horizon VSP dispose aussi d'un magasin de pièces détachées.

Les voitures sans permis sont accessibles dès 14 ans. Légères et dotées d'un petit moteur diesel, elles consomment très peu et sont simples d'entretien. Elles sont également faciles à prendre en main grâce à une boîte automatique, et offrent tout le confort et les équipements d'une voiture traditionnelle.

**6 rue de Partanais,
31650 st-Orens-de-Gameville**

05 34 66 17 90

horizonvsp@gmail.com

Site internet : www.horizonvsp.fr



Zoom sur nos commerçants

GIGAFIT : À L'ÉCOUTE DE VOTRE BIEN-ÊTRE !

Portrait de Dinara et Rodolphe Vingerder, deux passionnés de sport, de santé et de bien-être, qui ont su mettre à profit leurs expériences professionnelles respectives lors de l'ouverture de leur salle de sport en octobre 2017.

Quel est votre parcours professionnel ?

« Nous avons tous les deux travaillé pour Décathlon, mais dans des pays différents. Dinara en Russie, puis au Canada et enfin en France, où j'ai moi-même fait toute ma carrière. En plus de 24 ans, j'ai gravi tous les échelons, jusqu'au plus haut niveau de l'entreprise. Décathlon a su nous transmettre les valeurs du sport, et des compétences de gestionnaire. L'expérience de Dinara à l'international nous permet aussi d'avoir une certaine ouverture d'esprit. »

Quelles sont les valeurs développées dans votre salle ?

« Il est important d'être à l'écoute et de s'adapter aux besoins et aux demandes des clients de la salle. Le public étudiant

nécessite des tarifs adaptés et des pratiques sportives spécifiques, avec plus de flexibilité. Pour le public senior, nous proposons des cours collectifs, sans contraintes pour les articulations avec vingt disciplines différentes. Cela permet de développer l'échange au sein de la salle, entre jeunes et moins jeunes. »

Quels types de prestations proposez-vous ?

« On a cinq salles de squash, une salle de pratique du vélo, deux salles de cours collectifs, un plateau training, un bar et un espace restauration. Pour que les salariés puissent répondre à toutes les demandes de nos clients, il faut que nous soyons à l'écoute du marché. On ne recrute que des personnes avec de hautes compétences techniques. »

Comment définiriez-vous votre gestion de cette salle ?

« La meilleure gestion pour nous c'est être à l'écoute de nos salariés et de nos clients, en « bon père de famille ». Cela nécessite aussi d'avoir la capacité à s'adapter en toutes circonstances, se renouveler constamment, être inventif. En bref, « faire du beurre avec de l'eau ». » ■

Gigafit

20, allée des Champs Pinsons
Horaires d'ouverture :
du lundi au dimanche entre 6 h et 23 h
Contact :
05 61 54 17 36
contact-storens@gigafit.fr



PATRICK BATLLE : COIFFEUR DE PRINCESSES

Saint-Orennais depuis toujours et propriétaire du salon Patrick B. Coiffure, Patrick vient de se voir décerner un Léonard d'Or par l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure. Retour sur son parcours.

Comment êtes-vous arrivé à la coiffure ?

« Je suis tombé dedans tout petit. Ma mère a ouvert son salon à Saint-Orens en 1967, avenue des Pyrénées. À l'école quand on me demandait ce que je voulais faire, je répondais : « Coiffeur sur bateau ». Pourquoi sur bateau ? Pour coiffer des princesses ! »

Comment a commencé votre carrière ?

« Dès le début de mon apprentissage, j'ai commencé les concours. J'en ai fait pendant quatre ans. J'ai obtenu mon premier Grand Prix National à 16 ans. En 1986, j'ai repris le salon de ma mère, qui s'était installée à l'adresse actuelle 11 ans plus tôt. J'ai rejoint l'équipe artistique de la Fédération Nationale des Coiffeurs : 8 coiffeurs, dépêchés pour faire des shows de coiffure. En parallèle, j'étais aussi le responsable artistique de la Région. »

Qu'entendez-vous par « shows de coiffure » ?

« Chaque année, je présentais deux collections (automne-hiver et printemps-été). J'ai même eu la chance d'être envoyé à Séoul pour présenter l'une de mes collections,

puis à Belgrade pour un show il y a une douzaine d'années.

J'ai fait des shows pendant 6 ans pour le Mondial de Coiffure de Paris. D'abord au Palais des Congrès, puis à Versailles. Je vous laisse imaginer 4 000 places, une immense scène, et une demi-heure de show. Ça paraît court, mais ça représente tellement de travail en amont ! Des répétitions avec les mannequins, des maquilleurs, des stylistes... On travaillait avec une oreillette parce que tout était chronométré. Chaque show racontait une histoire. Il pouvait y avoir des fauves sur scène, des échassiers qui manipulaient les mannequins comme des marionnettes... Chaque coiffure était une œuvre d'art. C'était de la folie ! »

Une telle passion, on doit avoir envie de la transmettre, non ?

« Sur la même période, j'ai été formateur pendant quinze ans dans la région. Deux lundis par mois, j'animais une formation pratique de coiffure pour les chefs d'entreprise. Il n'y a pas longtemps, j'ai formé une jeune fille qui est devenue perruquière et coiffeuse pour des spectacles du Théâtre du Capitole. L'artistique n'est jamais loin ! C'est ce que je préfère dans le métier de coiffeur. C'est une réelle échappatoire ! »



Et ce Léonard d'Or, que représente-t-il ?

« Tous les deux ans, le Congrès National se réunit pour remettre ce prix qui récompense un coiffeur pour service rendu à la profession. J'avais déjà obtenu le bronze et l'argent. Ça fait trois ans que j'ai quitté mes fonctions au sein de la Fédération pour laisser la place aux jeunes. Alors recevoir l'or a été une réelle surprise. C'est une grande fierté ! »

Détail qui n'en est pas un, Léonard Autié, à qui ce prix rend hommage, était le coiffeur préféré de Marie-Antoinette. À défaut d'être coiffeur de princesse, Patrick est donc devenu coiffeur de reine ! ■

Patrick B Coiffure

1, rue Béatrice
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 16 h.
Contact : 05 61 39 20 26





Le CCAS aux côtés de nos aînés

Afin de pouvoir accompagner au mieux les personnes de plus de 65 ans, le CCAS a mis en place le réseau gérontologique.

Il favorise l'articulation entre les secteurs social, sanitaire et médico-social. L'objectif est de permettre une prise en charge globale de la personne pour son maintien à domicile, en la mettant au cœur de ce dispositif.

Ainsi, médecins, pharmaciens, professionnels médicaux, paramédicaux et travailleurs sociaux peuvent échanger (anonymement ou avec l'accord de la personne) afin de se coordonner et d'apporter une réponse adaptée : la prise en charge à domicile, ou l'orientation vers une structure.

Des rencontres en présentiel ou des diffusions par mails permettent la présentation d'actions ou de dispositifs sur le territoire (Gérontopôle, types d'hébergements pour les seniors, etc.). ■

Vous êtes professionnel de santé et souhaitez participer au Réseau Gérontologique de la commune ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS ou par mail à reseau.gerontologique@mairie-saint-orens.fr.

REPÉRAGE DE LA FRAGILITÉ

Le réseau gérontologique organise une permanence d'une infirmière du gérontopôle dans la commune (prise de rendez-vous auprès du CCAS : 05 61 39 54 05)

Testez votre autonomie avec l'application ICOPE MONITOR!

L'application ICOPE MONITOR, développée par le Gérontopôle du CHU de Toulouse, permet d'évaluer, en quelques minutes seulement, les 6 fonctions essentielles au vieillissement en bonne santé : la vue, l'audition, la nutrition, la cognition, l'humeur et la mobilité.

Un outil de prévention facile et rapide à utiliser dès 60 ans !

Application disponible sur Apple Store et Google Play ou depuis un ordinateur/une tablette sur <https://icopebot.botdesign.net/>

Goûter des aînés

Comme chaque année, la collectivité donne rendez-vous à ses aînés pour le traditionnel goûter le lundi 28 novembre de 14 h 30 à 17 h.

Nous allons enfin pouvoir nous retrouver pour ce rendez-vous convivial tant attendu par nos aînés ! Après plusieurs annulations du fait du Covid, les retrouvailles n'en seront que plus chaleureuses !

Tous les **habitants de plus de 80 ans** vont recevoir un courrier les invitant à s'inscrire pour le goûter du 28 novembre à l'Espace Lauragais. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il sera également possible de bénéficier d'un transport pour se rendre au goûter (également sur inscription). Une animation musicale et un goûter leur seront proposés, ainsi que l'incontournable distribution des colis de Noël.

À l'issue de l'événement, les élus procéderont à une distribution des colis à domicile pour les personnes n'ayant pas pu se rendre au goûter.



Vous avez plus de 80 ans et vous n'avez pas reçu le courrier ? N'hésitez pas vous signaler auprès du CCAS : 05 61 39 54 05.

Un peu de répit pour les aidants

Être aidant peut être éreintant au quotidien, c'est pourquoi il est important de pouvoir faire des pauses.

Groupe de parole

Anciennement appelé « Café mémoire », cet espace de rencontre propose aux proches d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, un lieu de soutien, d'écoute et d'échanges.

Ouvert à tous, une fois par mois et entièrement gratuit, il s'adresse autant aux aidants familiaux qu'à toute personne concernée par le sujet. Chacun arrive et repart quand il le désire. L'accueil est assuré par une bénévole de l'association France Alzheimer.

Une psychologue est également présente pour garantir un cadre bienveillant et apporter des informations. L'expression des aidants et des personnes malades est soutenue et encouragée.

Espace convivial d'information et de partage, il permet de rompre l'isolement en venant échanger dans un lieu neutre, mais aussi de changer le regard de la société sur ces maladies afin que les personnes malades se sentent bienvenues dans tous les lieux publics. C'est pourquoi ces groupes de parole ont lieu dans les locaux de la médiathèque.

Pour obtenir les prochaines dates, vous pouvez contacter la Médiathèque au 05 61 39 27 39 ou le CCAS au 05 61 39 54 05.

Accueil répit

Lieu qui permet d'accueillir des personnes touchées par une maladie cognitive ou apparentée de façon à libérer du temps de répit à leurs aidants.

La participation au groupe est uniquement accessible aux Saint-Orennais. Elle nécessite tout d'abord une prise de contact avec le CCAS pour une rencontre en binôme travailleur social / psychologue de la maison de retraite de Labouilhe afin de valider l'accueil de la personne au sein du groupe. L'accueil répit est assuré par des bénévoles ainsi qu'une animatrice formée à l'accueil spécifique des personnes atteintes de maladies cognitives. Une participation de 10 € par séance est demandée. ■

Informations et prise de rendez-vous auprès du CCAS : 05 61 39 54 05



Le café des parents de l'Espace Pour Tous



La vie de parent est remplie de questionnements, d'émotions diverses...

C'est pourquoi depuis le 28 septembre dernier, l'Espace Pour Tous propose aux parents ou futurs parents de se retrouver les mercredis matin autour d'un café avec des professionnels. Pendant ce temps, les enfants profitent du coin jeux.

Différents thèmes du quotidien de parents sont abordés : sommeil, alimentation, séparation avec l'enfant lors de l'entrée en maternelle ou de la reprise du travail, etc. Des partenaires viennent régulièrement animer ces échanges.

Le 19 octobre, les parents ont notamment pu déconstruire des idées reçues et échanger avec l'association Joli'Mômes sur le thème de la coparentalité, et plus particulièrement la place et le rôle des pères. ■

Café des parents – tous les mercredis hors vacances scolaires de 9 h 30 à 11 h 30

Inscription auprès de l'Espace Pour Tous au 05 61 39 54 03 ou sur espacepourtous@mairie-saint-orens.fr



Plantation de quatre tilleuls et un liquidambar rue des Tilleuls en mars 2022

Une cinquantaine d'arbres plantés en 2022

D'ici la fin de l'année, le service « espaces verts et sportifs » aura planté un total de 58 arbres.

L'emplacement des plantations n'est pas choisi au hasard. Sont privilégiés les espaces verts où les arbres pourront se développer sans que nous ayons à les élaguer par la suite, pour le respect du développement naturel de l'arbre. Dans la mesure du possible, les plantations coïncident avec les emplacements des précédents enlevés.

Cette opération a ainsi permis de remplacer l'intégralité des arbres abattus depuis 2016. À l'avenir il s'agira de planter deux arbres en remplacement d'un arbre supprimé. Un objectif fixé par Mme Dominique Faure en 2021.

Un travail de sélection des espèces a également été fait, afin que les arbres choisis puissent se développer avec le changement climatique actuel.

La première phase de plantation a eu lieu au mois de mars, avec 36 arbres plantés :

- 3 lagueorstroemia, ou lilas des Indes, et 12 chênes rouges sur l'allée des Pins et au niveau du kiosque
- 10 tilleuls dans la rue des Tilleuls et l'avenue Donadieu
- 3 liquidambar, ou copalme d'Amérique, avenue Donadieu et rue des Hauts de Gam
- 1 érable crimson king et 2 érables rubrum armstrong sur la rue des Hauts de Gam
- 3 cerisiers à fleurs et 2 ormes de Lutèce rue de Lalande

L'autre partie des plantations se fait à l'automne pour 12 arbres supplémentaires :

- 1 cèdre rue des Cèdres
- 6 érables au niveau d'Altigone
- 5 arbres supplémentaires rue des Églantines (essences en cours de sélection au moment de l'écriture de ce numéro).

La plantation de 25 cerisiers à fleurs répartis sur les rues du Vivier, des Genêts et de la Tour est également déjà programmée pour 2023. ■

SÉCHERESSE : RECENSEMENT DES FOYERS SINISTRÉS

La mairie a sollicité une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols au titre de l'année 2021.

La commune a reçu un avis défavorable du service Protection civile de la Préfecture de la Haute-Garonne. Toutefois, les services de la Mairie recenseront les foyers sinistrés pour l'année 2022 afin de solliciter un nouveau classement.

Aussi, les foyers sinistrés sont invités à se signaler pour l'année en cours par mail à environnement@mairie-saint-orens.fr en indiquant :

- leur nom et prénom,
- leurs coordonnées téléphoniques et électroniques,
- l'adresse du bien sinistré

Ils seront tenus informés à l'été 2023 de la décision de classement de catastrophe naturelle de la sécheresse 2022. ■

Un week-end de compétition rugby fauteuil

La manche de Nationale 1 de Rugby fauteuil aura lieu le week-end du 17-18 décembre 2022 à la Maison des Activités Multidisciplinaires.

Les meilleures équipes françaises s'affronteront lors de cette manche comme Paris, Clermont-Ferrand, Nuits Saint-Georges, Montpellier... et bien sûr le Stade Toulousain! ■

Samedi: 9h-19h / Dimanche: 9h-14h



Les Championnats de France de para-badminton 2023 se joueront à Saint-Orens!

La Maison des Activités Multidisciplinaires accueillera l'événement pendant trois jours, du 13 au 15 janvier 2023.

Cette compétition nationale réunit les meilleurs joueurs français de badminton en situation de handicap qui se battront pour recevoir le titre de champion de France. Certains d'entre eux ont même participé aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et beaucoup se battront pour la qualification aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Le jeudi sera dédié à la classification des athlètes, le vendredi sera destiné aux phases préliminaires, le samedi aux quarts et demi-finales et le dimanche aux finales.

Au para-badminton, il y a 7 catégories de handicap :

- WH1 : athlète en fauteuil roulant sans abdominaux
- WH2 : athlète en fauteuil roulant avec abdominaux
- SL3 : athlète debout avec des déficiences importantes sur 1 ou 2 membres inférieurs
- SL4 : athlète debout avec des déficiences moins importantes sur 1 ou 2 membres inférieurs
- SU5 : athlète debout avec des déficiences importantes sur 1 ou 2 membres supérieurs
- SH6 : athlète de petite taille
- DA : déficient auditif

Les 7 catégories de handicap seront présentes avec jusqu'à 5 tableaux par catégorie (Simple H/F, double H/F et double mixte).

Ce sera l'occasion de venir découvrir une compétition hors-normes, des athlètes de la France entière et des médaillés paralympiques qui donneront tout pour obtenir le titre de Champion de France.

Une billetterie permettra de venir assister à des dizaines de matchs quotidiens et d'exception et de soutenir l'événement. Une place pour un jour entier de compétition sera vendue 4 à 5 € et le pass 3 jours sera vendu 10 à 12 €. ■



Jujitsu - self-défense : l'art de la souplesse pour tous

Moins connu que le judo, le jujitsu est une discipline sportive praticable par un public de femmes et d'hommes de 14 à 77 ans, sans condition physique spécifique. C'est un art basé sur la souplesse et la défense en vue de contrôler un adversaire plus fort et sans opposition de force et d'acquiescer des réflexes et gestes simples permettant de se sentir en sécurité.

Que vous souhaitiez aller jusqu'à la ceinture noire ou pratiquer avec d'autres pour apprendre les techniques sur un format plus loisir, le Budokan Judo Saint Orens vous accueille à bras ouverts, sous la houlette d'un expert en la matière : le professeur Jacques Seguin (7^e dan).

Cours d'essai gratuit le mercredi à 19 h 30
Maison des Activités Multidisciplinaires ■

Budokan Judo Saint-Orens

Maison des Activités Multidisciplinaires (MAM) chemin des Tuileries

06 75 08 49 45 - contact.judoclub@gmail.com - www.budokanjudosaintorens.com

Facebook : BudokanJudoStOrens - Instagram : budokanjudosaintorens



Belle reprise pour le Nautic Club de l'Hers

Le club a repris ses activités de natation et aquagym depuis le 12 septembre.

Après une année 2021-2022 de transition post-covid, les adhésions sont à nouveau nombreuses. Les bénévoles et les moniteurs sont très heureux de vous accueillir à la piscine de Saint-Orens pour cette nouvelle saison.

L'équipe de moniteurs et monitrices, composée de Frédéric, Justin, Karine et Sébastien, s'est enrichie, avec la venue de Mélissa. Attaché à la formation des jeunes, le NCH accueille aussi Laura en apprentissage pour sa formation au diplôme BPJEPS AAN.

Le club est également très heureux d'accueillir les nageuses et nageurs du foyer de vie « La demeure » de Saint Orens avec leur équipe d'encadrants.

Les anciens sont heureux de retrouver le club, les nouveaux de le découvrir. Toutes les conditions sont réunies pour que cette nouvelle saison soit très belle !

Le programme des animations et les nouveaux projets sont en cours de finalisation. ■

Contact : nauticclubhers@gmail.com

Site : www.nauticclubhers.fr

Facebook : Nautic Club de l'Hers



À Saint-Orens, la musique se pratique ensemble

Les élèves de l'école de musique ont repris leurs activités le 19 septembre.

Avec 70 nouveaux élèves parmi les effectifs, on peut dire qu'il s'agit d'une rentrée réussie pour l'école. Les disciplines instrumentales telles que le piano ou le violon rencontrent toujours le même succès auprès des enfants et leurs familles. Si ces cours affichent complet, sachez qu'il est encore possible de s'inscrire en classe de guitare, ou encore de saxophone !

Jouer ensemble

Les pratiques d'ensemble sont au cœur du projet pédagogique de l'école de musique. L'offre et les répertoires sont très diversifiés. De quoi satisfaire les attentes de chaque élève ! Vous pouvez rejoindre l'Harmonie, les Ensembles de Jazz. L'atelier de Musiques actuelles est ouvert aux adolescents et adultes pianistes, guitaristes, bassistes, batteurs, chanteurs ou encore instrumentistes à vent.

PROCHAINS CONCERTS À NE PAS MANQUER !

Cette fin d'année, Altigone accueillera deux concerts des ensembles de l'école de musique en entrée libre :

- Jeudi 10 novembre à 20 h
- Samedi 3 décembre à 20 h
dans le cadre des festivités de Noël

Ces ensembles se produiront en concerts tout au long de la saison. ■

Contact École de Musique :
Tél. : 05 61 39 13 34
Mail : musique@mairie-saint-orens.fr

Musique à Chœur à l'Église

Dans la continuité des festivités de fin d'année, concert de la Maîtrise de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse.

Dimanche 4 décembre – 16 h

Une trentaine d'enfants, filles et garçons soprane et alto, viendront nous enchanter à l'occasion d'un concert de chants

sacrés. Initialement appelé le chœur des Petits Chanteurs à la Croix Potencée, ce chœur a été fondé par l'abbé Georges Rey en 1936, en particulier pour animer les offices religieux les dimanches et jours de fête. Il reprend alors une tradition qui remonte au 13^e siècle : des voix de garçons qui, sans instrument en accompagnement, interprètent des morceaux de musique sacrée. Depuis maintenant 70 ans, près de 2000 petits chanteurs se sont succédés pour des concerts dans le monde entier, véritables ambassadeurs de la ville de Toulouse et de sa région.

Le chœur est actuellement dirigé par Marie-Anne Simorre, cheffe de chœur expérimentée.

Nous vous invitons à venir découvrir leur répertoire varié du Moyen Âge à nos jours. ■



Un nouveau hall à Altigone

L'agence de scénographie toulousaine Bakélite a investi le hall d'Altigone dans le cadre d'une résidence cet été pour lui refaire une beauté.

Avec ses murs colorés, ses différentes matières au sol pour faciliter la circulation du public, ses projecteurs de cinéma et sa nouvelle banque d'accueil, le nouveau hall nous invite à y passer du bon temps. L'entrée dans le bâtiment se veut aujourd'hui plus chaleureuse, pour que le public se sente « comme à la maison » selon les mots du directeur de la salle Axel Clamens.

Cette modification du hall s'inscrit dans une préfiguration de l'Altigone de demain, prévoyant notamment une reconfiguration des espaces « spectacle », « école de musique » et « médiathèque », ainsi qu'un réaménagement de la place Jean Bellières dans les années à venir.

Le Club

Altigone propose pour cette saison 2022-2023 une nouvelle scène dans son hall. Cet espace va évoluer tout au long de l'année pour transmuter et préfigurer l'Altigone de demain.

Le Club c'est :

- Des découvertes de jeunes talents
- Des afters après certains de nos spectacles
- Des conférences
- Un lieu pour se retrouver et boire un verre
- Un rendez-vous jazz une fois par mois
- Une programmation au fil de l'eau à découvrir tout au long de l'année. ■



« Saint-Orens d'antan », podcast à re-découvrir

Le podcast diffusé lors de la Journée Européenne du Patrimoine est disponible sur notre page Youtube et sur le site internet de la commune. Il est également possible de venir l'écouter sur l'un des postes de la Médiathèque. ■



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

+ d'infos : 05 61 39 27 39 - mediatheque@mairie-saint-orens.fr - mediathèque.ville.saint-orens.fr

INVENTONS NOS VIES

"BAS CARBONE"

Voulez-vous contribuer à limiter le réchauffement climatique? Savoir en quelle quantité, à quelle échéance et comment réduire vos émissions de gaz à effet de serre?

Inventons Nos Vies Bas Carbone vous donne certaines clés en jouant.

Du 28 octobre au 26 novembre, l'Exposition « Bas Carbone » vous accueille pour découvrir en famille et de manière ludique les enjeux climatiques et les chemins vers une vie Bas Carbone: jeux libres, exposition photos et sélection de livres pour tous publics.

Les mercredis et samedis après-midi, les membres du collectif Saint-Orens Bas Carbone seront présents pour jouer et répondre aux questions des enfants.

Ils assureront également, avec les bibliothécaires, l'accueil de classes de CM1 et CM2 sur le temps scolaire.

Exposition du 28 octobre au 26 novembre

Conférence jeudi 17 novembre à 19h entrée libre dans la limite des places disponibles

Atelier bas carbone adulte samedi 26 novembre de 10h30 à 12h30 sur inscription, nombre de places limité.



Rencontre avec Brice Torrecillas autour de son livre Comme une chanson, éd. Arcane 17, 2022

Jeudi 1^{er} décembre à 19h, café littéraire

La Médiathèque est heureuse d'accueillir **Brice Torrecillas**, modérateur de nos rencontres littéraires, qui se retrouve cette fois-ci de l'autre côté du micro, interviewé par le romancier **Alain Monnier**.

Dans une langue vive et chaleureuse, émaillée d'humour, Brice Torrecillas décrit dans *Comme une chanson* le parcours d'un jeune artiste de variétés des années 80.

Son roman nous livre une réflexion douce-amère sur l'amitié, l'ambition, le milieu du spectacle, mais aussi la création littéraire. Un émouvant hommage aux rêves de jeunesse, ce temps où l'on croit que la vie coulera « comme une chanson ».

Après une expérience dans la chanson en tant qu'auteur et interprète, **Brice Torrecillas**, journaliste indépendant et professeur dans une école de journalisme, a publié quatre romans, un récit, un beau livre, ainsi que plusieurs nouvelles dans des recueils collectifs.

Entrée libre dans la limite des places disponibles (réservation possible à la Médiathèque).

Petit-déjeuner de la bande dessinée

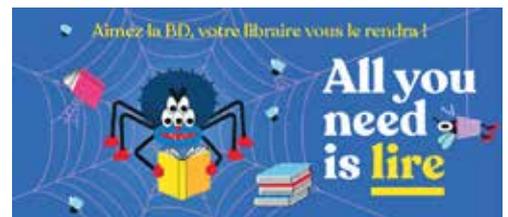
Dans le cadre du festival de la BD de Colomiers
All you need is Lire

Samedi 10 décembre à 11h

Autour d'un café-croissant, les membres de l'association présentent et discutent de leurs albums coup de cœur des catalogues Cornelius et Biscoto.

Petit-déjeuner animé par les passionné-es de l'association Toul'9, en présence de Florian Manteau de la librairie Saint-Orennaise Des Livres et Vous.

Sur inscription, nombre de places limité.



LES PETITES HISTOIRES DU MERCREDI

Pour les enfants de 18 mois à 4 ans à 10h30

Claire raconte...

Mercredi 9 novembre

Mercredi 7 décembre

L'association Lire et Faire lire raconte...

Mercredi 23 novembre

Mercredi 21 décembre (vacances scolaires)

Entrée libre, dans la limite des places disponibles (réservation possible à la Médiathèque)

FÊTES DE FIN D'ANNÉE :

La Médiathèque sera fermée du 24 décembre (inclus) au 2 janvier.

Réouverture mardi 3 janvier 2023 à 14h



Grupo Compay Segundo ©Damian Diaz

Soirée chaude et révolutionnaire avec El Grupo Compay Segundo

Máximo Francisco Repilado Muñoz, surnommé Compay Segundo, et son fils Salvador Repilado sont les membres fondateurs du projet Buena Vista Social Club en 1996 avec pour objectif de donner un nouvel élan à la musique cubaine pré-révolution. Leur chanson « Chan Chan » est depuis sa création en 1997 devenue un hymne de la musique traditionnelle cubaine.

En parallèle, El Grupo Compay Segundo y sus Muchachos créé en 1955 perdura jusqu'à la disparition de Compay Segundo en 2003. À la mort de l'icône cubaine, son fils reprit la direction de l'orchestre renommé « El Grupo Compay Segundo », composé des musiciens ayant accompagné le patriarche partout dans le monde, pour rendre hommage à sa mémoire.

Vendredi 18 novembre, à 20h30, partez direction Cuba avec Salvador et les 8 autres musiciens d'El Grupo Compay Segundo et préparez vos plus beaux pas de salsa ! En plus, une surprise attend le public à la suite du concert sur la nouvelle scène Club d'Altigone...

Une fin d'année comique à Altigone

Le théâtre est à l'honneur dans la programmation de novembre/décembre à Altigone, et plus précisément la comédie !



Le Songe

Retrouvez la compagnie résidente d'Altigone, la compagnie théâtrale de l'Esquisse, vendredi 25 novembre à 20h30 avec « Le Songe », une libre adaptation du célèbre « Songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare. Une comédie féérique et un très bel hommage au théâtre avec la touche de folie et de créativité qui définit l'Esquisse.

Le vendredi 2 décembre, la Compagnie la Bigarrure interprétera un classique d'Eugène Labiche : « La Cagnotte ». Une comédie rocambolesque où l'excursion de bourgeois-es de banlieue à Paris tourne au

RÉSERVATION CONSEILLÉE !

Depuis la rentrée, le public est revenu en nombre à Altigone. L'ouverture de saison affichait complet plus de trois semaines avant la représentation. Pensez donc à réserver en amont si un spectacle vous intéresse !

Réservation sur www.altigone.fr 24 h/24 ou par téléphone au 05 61 39 17 39 et au guichet, place Jean Bellières, du mardi au samedi de 14 h à 19 h.

cauchemar à cause de méprises et de qui-proquos. Un doux mélange de comédie, burlesque, musique et poésie !



La Cagnotte ©Alexa Brunet

Comment parler du mois de décembre à Altigone sans évoquer le traditionnel Réveillon du Nouvel an ? « Comme ils disent » animera votre 31 décembre dès 20h30 avec une histoire d'amour pleine de rebondissements. Un verre de l'amitié sera offert par la salle de spectacle après le spectacle pour partager un moment convivial et clôturer l'année 2022 en beauté. ■





EXPOSITION
à Altigone du
8 au 25 novembre
 Vernissage mercredi
 9 novembre à 18 h 30

Tombée amoureuse d'un français, elle est aussi tombée amoureuse de la France. D'abord une conception du travail typiquement française, d'après elle. « Ici, la vie ne se résume pas au travail, la vie est à côté de ça. Et on ne s'en cache pas. On travaille pour se nourrir, c'est tout. Même s'il y a des gens qui aiment beaucoup leur métier. Moi j'adore ce que je fais, c'est super! Cette vision du travail change notre manière de coexister ». Et puis l'importance donnée à la culture et au patrimoine. Contrairement aux États-Unis, l'Histoire de France est longue, les bâtiments sont anciens. Le patrimoine architectural du pays est un bien précieux pour les Français. De plus, le statut d'intermittent, qui n'existe pas outre-manche, donne de la légitimité aux artistes, leur permet de continuer à travailler. Elle regrette seulement qu'il soit réservé aux arts vivants et pas aux arts plastiques, pour lesquels il est peut-être plus difficile d'avoir un jugement qualitatif.

Les œuvres de Sarah sont très colorées. L'assemblage des couleurs est un challenge. Choisir celles qui marchent bien ensemble. Trouver une façon de s'exprimer avec les couleurs, qui est propre à chaque artiste. Mais ce n'est qu'un extra. Elle « aime plus dessiner que peindre ». C'est pourquoi ses tableaux relèvent plus de l'ordre du dessin, avec des blocs de couleurs, loin des dégradés utilisés dans la peinture dite « réaliste ».

Il faut aussi voir ses créations comme des collages. Elle s'attache à « coller » les unes à côté des autres des images qui, a priori, ne devraient pas aller ensemble. « La vie est ambiguë. On est en même temps sujet, objet, esprit, corps, mais pourtant si petit par rapport à l'univers. On vit avec tout un passé, on marche vers un futur, mais on existe maintenant. Je veux mélanger tous ces paradoxes ». ■

Sarah Butsavage, une saint-orennaise expose à Altigone

Rencontre avec cette artiste peintre américaine tombée amoureuse de la France.

Née à Philadelphie, elle passe toute la première partie de sa vie sur la côte Est des États-Unis, dont 8 ans à New York. Sarah est artiste depuis toujours. Déjà à l'école, la maîtresse écrit à ses parents : « Sarah dessine toute la journée, elle chante, elle danse... ». Rêveuse, sa scolarité n'est pas facile, car l'école n'est pas le bon endroit pour laisser parler son art. Il faudra attendre l'université, la School of Visual Arts à New York, pour qu'elle se sente libre. À 18 ans, elle a enfin la chance de pouvoir s'exprimer, faire ce qu'elle a toujours voulu faire. « Je pouvais travailler dur toute la journée. Mais j'aimais ça, parce que c'était de l'art ».

C'est au cours de l'un de ses nombreux voyages en Europe qu'elle rencontre l'amour en France, « gros cliché » pour une Américaine! C'est alors que la question se pose : qui va déménager? Et c'est elle qui décide de quitter New York pour venir s'installer ici, à Saint-Orens. Le contraste est indéniable! Elle nous confie : « J'adore la grande ville! Mais ici, on est à la fois proche de Toulouse et dans une plus petite ville où on peut avoir une maison, un jardin... une telle proximité entre le centre de la grande ville et les zones résidentielles en périphérie ça n'existe pas aux États-Unis! ».

Déchets : à partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et papiers se trient

Emballages en **PLASTIQUE**

MAINTENANT OUI !



Saviez-vous que le geste de tri est devenu le 1^{er} geste citoyen après le vote ? 89% des Français le pratiquent, mais seulement 51% de façon systématique.

Dans le cadre de sa mission de collecte des déchets, Toulouse Métropole adopte l'extension des consignes de tri qui s'applique désormais partout en France. Une manière de rendre le tri des déchets ménagers incontournable et de susciter de nouvelles filières de recyclage.

De quoi s'agit-il ?

Dans votre bac de tri, vous jetez déjà les papiers/cartons, acier et aluminium, bouteilles et flacons plastiques. Or à partir du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez également y déposer tous les autres emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes, boîtes, sacs, sachets

et films). Un petit changement des habitudes pour un grand impact sur l'environnement : en simplifiant le geste de tri, le recyclage des déchets s'en trouve facilité. Et ce recyclage contribue à redonner vie à la matière et à réduire la quantité des déchets à incinérer.

Comment s'y retrouver ?

À compter du 1^{er} janvier 2023, la seule question qu'alors vous aurez à vous poser sera de savoir si le déchet que vous vous apprêtez à jeter est un emballage ou un papier : si oui, il faudra le mettre dans le bac de tri ; si non, dans le bac à ordures ménagères.

D'autre part, identifier les bacs de tri deviendra plus simple : sur l'ensemble du territoire national ils seront reconnaissables grâce à leur couleur jaune.

Si votre bac de tri actuel est bleu, il sera assimilé à un bac jaune par la pose d'un autocollant, ou remplacé par un bac jaune. La pose des autocollants a débuté et, à l'occasion des tournées de collecte, elle s'échelonne jusqu'en juin 2023. Tant que l'autocollant n'est pas posé sur votre bac de tri, il est important que vous le sortiez le jour habituel de collecte.

En savoir plus :

- Par téléphone :
 - Toulouse 05 61 22 22 22
 - 36 autres communes 0 800 201 440



NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2022

NOVEMBRE

VENTE DE JOUETS ET DE LIVRES

Secours populaire
Sam. 5/11

Salle Jean Dieuzaide,
Maison des associations

LOTO

Club des aînés
Dim. 6/11 à 15h
Espace Lauragais

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Groupes d'ensemble de
l'École de musique
Jeu. 10/11 à 20h
Altigone

BOURSE AUX JOUETS

Comité des fêtes
Dim. 13/11
Espace Lauragais

EXPOSITION « CHAMPIGNONS »

Association SONE
Dim. 13/11
Salle Jean Dieuzaide,
Maison des associations

SALON EMPLOI HANDICAP

Mar. 15/11 de 10h à 12h
(conférence) et de 14h à
17h (salon)
Espace Lauragais
Voir page 18

BRADERIE

Secours populaire
du Jeu. 17/11 au Sam. 19/11
Espace Marcaissonne

ATELIER PHILORENS

Sam. 19/11 de 10h à 15h
12h30
Espace Lauragais

LOTO

Saint-Orens Football Club
Sam. 19/11
Maison des Associations

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS – AVF

Sam. 26/11 en soirée
Espace Lauragais

MARCHÉ DE NOËL

Sam-Dim 26-27/11
Espace Marcaissonne

LOTO

Association Adim's
Dim. 27/11
Espace Lauragais

CONFÉRENCE

AVF
Lun. 28/11 à 14h
Salle Jean Dieuzaide,
Maison des associations

DÉCEMBRE

ANIMATIONS DE NOËL

Service Culture
Sam. 03/12
Cœur de Ville
Voir page 7

MARCHÉ DE NOËL

Comité des fêtes
Dim. 04/12
Espace Lauragais
Voir page 7

ATELIER PHILORENS

Sam. 10/12 de 10h à 15h
12h30
Maison des Associations

LOTO

Les Pros de Saint'O
by Aplica
Sam. 10/12 à 15h
Espace Lauragais

LOTO

Club des aînés
Dim. 11/12 à 15h
Espace Lauragais

RÉVEILLON

Club des aînés
Sam. 31/12 en soirée
Espace Lauragais



LES PETITS NOUVEAUX

Prénom/Nom	Date de naissance
Fitia KNEPPERS	08/07/22
Leya GACEM	17/07/22
Louis MILLIEN	28/07/22
Hanna PULUT	02/08/22
Milo PANDELLÉ	02/08/22
Ambre LAMON	04/08/22
Lysandre GOUTEL	16/08/22
Olivia LACAZE CLERCY	17/08/22
Émira JEBLY	17/08/22
Lilly RAYSSAC	22/08/22
Enyza ELLA OWONO GARRIGUES	24/08/22
Lina BOUTAYEB	25/08/22
Axel MEKTOUL	27/08/22
Abel LOMINÉ	30/08/22
Souhil OJJA	31/08/22
Tikanui DEGACHE	05/09/22
Emma CORRERA	06/09/22
Léonie ISOARDI	07/09/22
Aaron DUBOUT	13/09/22
Alba BRETON LEANDRIS	16/09/22
Hilal LOPEZ	20/09/22
Alice DESVERNAY	22/09/22

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Prénom/Nom	Date de décès
Fernande PAGÉS	18/07/22
Elisabeth LAGIER	24/07/22
Pascal PREVOST	24/07/22
Inès GERMAIN veuve BOGO	29/07/22
Denise LAVAL veuve LESUEUR	31/07/22
Lucette BARLAM veuve TERRASSIER	01/08/22
Jean JORDY	04/08/22
Georges OUEILLÉ	10/08/22
Jacques REDING	15/08/22
Claude GASTON	15/08/22
Catherine DI MAIO veuve WILLEMS	20/08/22
Elisabeth SERRANO veuve ESCARBOUTEL	28/08/22
Marie BAZILLE épouse ROUSSET	01/09/22
Simone GARRIGUES	04/09/22
Hélène DUCOS veuve CASIMIR	16/09/22
Berthe BIGOT veuve BIASINI	16/09/22
Louise RIMONTEIL veuve VALADE	19/09/22
Robert LACHURIÈS	20/09/22
Andrée ASSALIT veuve TRINQUES	27/09/22

Liste non-exhaustive publiée avec l'accord des familles.

La mairie à votre service

Hôtel de Ville

46 avenue de Gameville
05 61 39 00 00

contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h

Affaires Générales

Mairie annexe - bureaux 4, 6 et 7
46 avenue de Gameville

05 61 39 54 00 ou 54 28

etatscivil@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi)
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Prise de RDV recommandée

Altigone

Place Jean Bellières

05 61 39 17 39

Ouvert du mardi au samedi de 13 h 30 à 19 h

Billetterie sur www.altigone.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place de la Fraternité - 2 rue Rosa Parks

05 61 39 54 05

accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30. *Prise de RDV recommandée*

Centre Technique Municipal (CTM)

10 rue du Négoce

05 61 14 80 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Hôtel de Ville

05 61 39 00 00

contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30

Candidatures par voie postale : Hôtel de Ville -

46, avenue de Gameville - 31 650 Saint-Orens de

Gameville ou par mail : contact@mairie-saint-orens.fr

Environnement, biodiversité et risques majeurs

CTM - bureau 7 - 10 rue du Négoce

05 61 39 54 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 17 h (sauf les vendredis des semaines
paires : 8 h - 12 h 30)

Espace Pour Tous

2 rue des Mûriers

05 61 39 54 03

espacepourtous@mairie-saint-orens.fr

Guichet Famille

CTM - 10 rue du Négoce

05 61 14 88 72

guichet-famille@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30

Maison Petite Enfance

Rue du Centre

05 61 39 54 25

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi au
vendredi de 7 h à 19 h (secrétariat de 8 h à 18 h)

Médiathèque municipale

Espace culturel Altigone

05 61 39 27 39

mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Ouverte les mardis, jeudis et vendredi de 14 h
à 19 h, le mercredi en continu de 10 h à 19 h
et le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Service emploi

2 rue des Mûriers - bât. A

05 61 39 54 02

emploi@mairie-saint-orens.fr

Urbanisme Réglementaire

CTM - 10 rue du Négoce

05 61 14 88 44

urba@mairie-saint-orens.fr

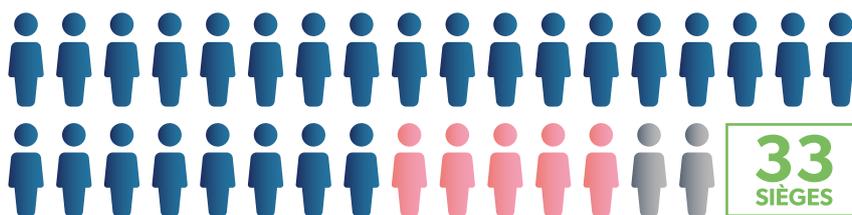
Ouvert tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30

*Pour obtenir des renseignements, prendre RDV
par téléphone ou mail. Le dépôt de documents
se fait tous les matins au CTM.*



Fermeture hebdomadaire du service Affaires Générales

Depuis fin septembre, le service Affaires Générales n'est plus ouvert au public le mardi.
Pour rappel, il est recommandé de prendre rendez-vous pour l'ensemble des démarches
administratives.



AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

La concertation relative à la Jonction Est vient de s'achever. Ce projet d'infrastructure routière est destiné à relier, en 2028, la RM.16 (route de Quint) au périphérique est. Il prendrait naissance à proximité d'Entiore et déboucherait sur la rocade au niveau de la Cité de l'Espace.

Même si certains s'interrogent sur son opportunité, une analyse objective de la situation et les projections effectuées aux horizons 2030 et 2040 obligent à considérer sa réalisation comme une nécessité. En 2030, ce sont 35 % de véhicules supplémentaires qui seront enregistrés à la sortie n° 18 (route de Revel) et 25 % à la sortie n° 17 (route de Castres) du périphérique. Et ce sont 85.000 patients qui fréquentent chaque année la clinique de la Croix du Sud, toute proche.

Ceci étant dit, le constat doit être fait que 85 % des véhicules qui traversent notre commune en direction de la rocade, dans un sens le matin, dans l'autre le soir, sont des « autosolistes ». Nous devons donc être conscients que la solution à nos problèmes de déplacements ne pourra venir que par la mise en place de transports collectifs et de modes actifs

(vélo et marche à pied) attractifs, c'est-à-dire performants et décarbonés.

C'est la voie dans laquelle notre commune s'est engagée. Notre LINEO 9 (ex.LINEO 7), dont le terminus est au Centre Leclerc, verra en 2025 son temps de parcours réduit par d'importants travaux de voirie sur la route de Revel entre Malepère et le périphérique.

À la même date, entrera en service le nouveau LINEO 7 qui reliera le lycée Pierre-Paul Riquet à l'Université Paul Sabatier. Le temps de parcours étant un facteur déterminant du report modal en faveur des transports en commun, sa circulation sera favorisée par la multiplication des couloirs de bus et des sites propres, ainsi que la mise en place du système de priorité des bus aux carrefours à feux tricolores.

Et notre collectivité poursuit le développement de nos réseaux cyclables de proximité et de randonnée. C'est ainsi, par exemple, que vient d'être ouverte la « voix verte » de l'avenue Jean Bellières qui a vocation à être prolongée, par les rues de Lalande et de la Pradelle, jusqu'au terminus de la future troisième ligne de métro.

À SAINT-ORENS LE CŒUR DE LA VILLE C'EST VOUS

En cette rentrée, nous avons une pensée pour toutes les victimes des incendies exceptionnels que notre pays a connue cet été. La sécheresse qui nous a frappés doit faire prendre conscience que nous devons modifier nos comportements afin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux. Nous souhaitons également partager notre soutien aux salariés de l'entreprise Scopelec, dont le siège social est à St Orens. En effet, au niveau national 3 600 emplois sont menacés par le non-renouvellement d'un contrat avec Orange, dont l'État est actionnaire à hauteur de 23 %. Nous dénonçons le cynisme du gouvernement qui préfère laisser le plus grand groupe coopératif de France mourir plutôt que d'intervenir. Que pensez de cette phrase du ministre de l'industrie : « Je le regrette, mais c'est comme ça. » ? L'État a pourtant la possibilité de contraindre Orange et ainsi préserver le savoir-faire des salariés de Scopelec...

Aussi, nous nous interrogeons sur l'action de la majorité municipale à ce sujet... M. le Maire a-t-il interpellé les autorités compétentes ? La majorité municipale a-t-elle rencontré les salariés ?

En réalité, depuis 2 ans, nous ne connaissons pas l'ambition de la municipalité en termes d'emploi et de développement économique. D'ailleurs, la commission extra-municipale sur cette thématique n'a été réunie qu'une fois...

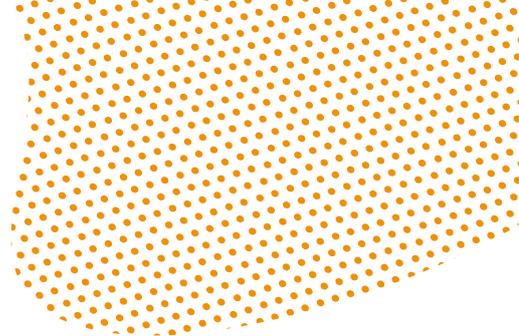
Nous avons tous lu cet article récent concernant la fermeture des magasins de la galerie commerciale des Champs-Pinson... la mairie s'est-elle saisie du sujet ? Quel avenir pour cette zone commerciale ?

Notre commune a besoin d'une politique économique volontariste, ambitieuse et respectueuse des salariés.

BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

La sécheresse que nous avons vécue cet été doit nous alerter et nous oblige à agir. Nous souhaitons ardemment que la majorité municipale se saisisse de ce sujet ; lutte contre les îlots de chaleur, végétalisation de la ville, etc. Une des meilleures façons de répondre aux enjeux climatiques est de rapprocher les lieux de vie. Aussi, nous nous inquiétons de la manière dont la municipalité travaille au maintien des emplois et au développement économique de la commune. La menace qui pèse sur

l'entreprise Scopelec dont le siège social est à St Orens et ses 3 600 emplois nationaux ne semblent pas mobiliser l'exécutif municipal... Nous appelons à une mobilisation générale pour sauver cette société coopérative exemplaire.



SALON EMPLOI HANDICAP

15 novembre 2022

Espace Lauragais
de 13h30 à 17h30

Conférence
Offres d'emploi
Conseils
Échanges



toulouse
métropole

Villes pour
tous

Inclure.
Rassembler.
Partager.

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr